

## À Pornic, un lycée privé doit ouvrir à la rentrée 2025

À la rentrée 2025, un établissement privé catholique va ouvrir ses portes pour accueillir un lycée général d'une capacité de 300 élèves. Le projet en détails.

Le projet a été validé par le rectorat, la Région et accueilli chaleureusement par la commune de Pornic. La Direction de l'enseignement catholique de Loire-Atlantique (DECLA) va ouvrir un lycée privé dans la commune qui compte déjà un lycée public, celui du Pays de Retz.

Les collégiens du secteur, qui souhaitaient poursuivre leur scolarité dans le privé, devaient se rendre jusqu'à Saint-Nazaire au lycée Saint-Louis ou à Machecoul. Soit 45 à 60 minutes de trajet. Désormais, les élèves des collèges de Saint-Père-en-Retz, Saint-Brevin et Pornic auront accès à un lycée plus proche.

### Lycée et collège cohabiteront

Il s'agira d'un lycée général uniquement, réparti en trois classes par niveau soit au total environ 300 élèves attendus. Il sera implanté sur le site du collège de Notre-Dame de Recouvrance qui dépend de la DECLA.

Au début, cette décision m'a surpris mais le **Département** ayant décidé de garder le collège Jean-Mounès, cela permettait de garder le flux du transport scolaire. On dit que Pornic est vieillissante mais, finalement, il y a des jeunes pour remplir vos classes ! C'est un bon signal, souligne Jean-Michel Brard, maire de Pornic.

Une réflexion immobilière est en cours pour faire sortir l'établissement de terre rapidement et sur un foncier déjà occupé par le collège. Des constructions modulaires sont envisagées. Le site de l'école maternelle et primaire Ange Gardien présente un foncier spacieux, précise Frédéric Delemazure, directeur de l'enseignement catholique de Loire-Atlantique, qui indique que le lycée ne sera pas noyé dans les deux autres établissements.

La partie centrale du collège devait faire l'objet d'aménagements, ça sera l'occasion, poursuit Gilles Cheval-Morice, chef d'établissement du collège Notre-Dame-de-Recouvrance.

### Déploiement des heures et restauration

Côté enseignants, j'ai donné la garantie que les heures d'enseignement se feraient dans le cadre de redéploiement, précise Frédéric Delemazure. L'établissement sera sous contrat (ndlr, les heures sont financées par l'Éducation nationale) mais, dans un contexte de manque de moyens, le directeur compte sur l'intérêt des professeurs du collège pour prolonger leurs horaires de la même manière qu'au lycée de Savenay.

Le projet d'internat qu'aurait souhaité le maire n'est pas d'actualité pour des raisons immobilières. Des réflexions sont menées conjointement avec la municipalité pour le parking. Côté cantine, nous avons un restaurant d'une belle capacité, nous nous organiserons, explique Gilles Cheval-Morice. La majorité des élèves seront externes, ils pourront profiter des commerces de proximité, complète Marie-Caroline Hamon, déléguée générale à l'enseignement catholique, service public sous contrat avec l'État.



Le nouveau lycée privé de Pornic va accueillir des élèves de plusieurs collèges alentour qui ne pâtiront pas du temps de transport comme leurs prédécesseurs.

Photo illustratio Josselin Clair- Le Courrier de l'Ouest